

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2007

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER –MERCIER - BRUEZ –WIART–LEROUGE – FOULET – CARPENTIER– THUIN – LAUDE

Mmes CACHEUX – BRANCART – COQUART – CATTIAUX

ABSENTE EXCUSEE : MM DEREIGNAUCOURT

1) Document local d'urbanisme :

La question ayant été évoqué lors de la précédente réunion, le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe à l'élaboration d'un document local d'urbanisme. Le Conseil charge le maire de prendre contact avec le DDE pour suites à donner. En tout état de cause, les opérations débiteront postérieurement aux prochaines élections municipales.

2) Travaux :

Divers travaux sont à réaliser. Le Conseil fixe l'ordre de priorité suivant :

- Préau école maternelle (le financement sera assuré par l'emprunt global qui sera souscrit pour les travaux relatifs à la création des sanitaires à l'école primaire).
- Sécuriser le château d'eau rue de Cambrai par la pose d'un filet de protection.
- A la demande de la Poste et dans le cadre de l'aménagement voulu par celle-ci, les vitres opaques de la porte d'entrée seront remplacées par un vitrage traditionnel.
- Ruelle des processions : le problème posé est celui de l'évacuation des eaux pluviales des riverains. Il convient de régler ce problème avant d'engager la réalisation des travaux prévus.

3) Récompense aux lauréats des examens scolaires

La date est fixée au samedi 29 septembre 2007 à 18 heures en la salle communale.

Cette année ; le chèque cadeau, d'un montant de 15€, sera pris au bureau de poste car il offre un éventail plus large pour les bénéficiaires.

Le Conseil insiste sur la présence effective des lauréats qui donne à cette manifestation son caractère original.

4) Police municipale :

Devant l'affluence constatée de véhicule n'ayant rien à y faire sur le parking de la salle polyvalente en soirée et les nuisances qui en découlent, le Maire propose de prendre un arrêté de « sens interdit de 20h à 6h » rue du chemin Vert à hauteur du parking (intersection rue du Château).

Il est rappelé que le stationnement sur ce parking est lui-même réservé aux utilisateurs de la salle polyvalente.

5) Divers :

× Association « Musicalement Votre »

Le Conseil Municipal vote une subvention de 300 € au titre de l'année scolaire 2007-2008 à l'Association nouvellement créée.

× Syndicat mixte chargé de la surveillance des cavités souterraines

Il ne sera pas donné suite à la demande du préfectorale sur la dissolution de ce syndicat

× Guide « Bien acheter son électricité et son gaz »

La Fédération Départementale de l'Energie propose un livret consacré aux abonnements électricité et gaz dans le cadre de la mise en concurrence de ceux-ci

Le Conseil décide l'acquisition de brochures (500) pour un coût de 65€78 TTC

Ces brochures seront distribuées dans chaque foyer de la commune qui sera ainsi informé de la nouvelle réglementation.

× SANEF

La SANEF versera à la Commune une indemnité annuelle d'occupation du domaine public pour un montant de 57 € 04

× Spectacle de Noël aux enfants de l'Ecole Victor Hugo

Le Conseil approuve la proposition de spectacle de Noël subventionné à 33% par le conseil général. Il reste à la charge de la commune 575 €.

× Finances

Le Maire fait le point sur l'état d'endettement de la commune qui s'élève à 216 093 € dont 76 477 € résultat des emprunts souscrits depuis 2001.

Pour mémoire le montant de cette dette était de 485 338 € au 1^{er} janvier 2001.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Jean-Luc BOYER